

www.education.gouv.fr/stateval

399 500 professeurs du second degré dispensent un enseignement à l'année dans les lycées et collèges publics de France métropolitaine et des DOM pendant l'année scolaire 2003-2004, dont 17 000 dans le cadre des DOM.

Depuis 1982, le nombre de titulaires a augmenté de 33,6 % grâce, notamment, aux certifiés, dont le nombre croît fortement depuis la fin des années 80. Bien que majoritaires dans l'ensemble, les femmes n'ont pas la même représentation selon la catégorie d'enseignants, la discipline enseignée ou l'académie d'exercice. Parmi la population enseignante, un professeur sur trois a plus de 50 ans alors que les moins de 30 ans représentent 15 % des enseignants. Cependant, de fortes disparités sont observées au niveau académique pour ces deux indicateurs. Le taux de temps partiel, de 13 % pour l'ensemble des enseignants titulaires, atteint 33,5 % chez les 55 ans et plus, en raison de la cessation progressive d'activité. À partir de 55 ans, un professeur sur trois est à temps partiel. Un peu plus de la moitié des enseignants effectuent des heures supplémentaires, deux en moyenne.

Les enseignants du second degré dans les collèges et lycées publics en 2003-2004

Au 15 octobre 2003, les enseignants du second degré public affectés à l'année en lycée ou en collège sont au nombre de 399 500, dont 17 000 dans les DOM (voir l'encadré p.6).

Des effectifs d'enseignants globalement en baisse en 2003

Le nombre de professeurs a diminué d'environ 2 500 par rapport à l'année précédente. Cette baisse porte uniquement sur les non-titulaires (- 3 700), le contingent de titulaires ayant, pour sa part, augmenté de 1 200 personnes. Parmi ceux-ci, ce sont les effectifs des certifiés qui augmentent le plus (+ 2 500). De fait, les certifiés représentent aujourd'hui 62,6 % de l'ensemble des professeurs (contre 45 % en 1992) et les agrégés 11,7 %. Le nombre de PLP, en hausse de près de 750 personnes, représente 15,7 % de l'ensemble des enseignants.

Le nombre des non-titulaires ayant un service à l'année diminue quant à lui de 17 %. Cette baisse est un phénomène totalement nouveau puisque le nombre de non-titulaires augmentait régulièrement ces dernières années (+ 17 % en 2000, + 12 % en 2001, + 10% en 2002) (tableau 1).

Les femmes majoritaires mais inégalement réparties

La population enseignante du second degré est majoritairement féminine (56,7 %). Cependant, ce pourcentage varie fortement selon la catégorie d'enseignants, la discipline enseignée ou l'académie d'exercice. Si elles sont près de 60 % parmi les certifiés, elles ne représentent que 30 % des professeurs de chaire supérieure, 51 % des agrégés, 53 % des non-titulaires et 48 % des PLP (tableau 1).

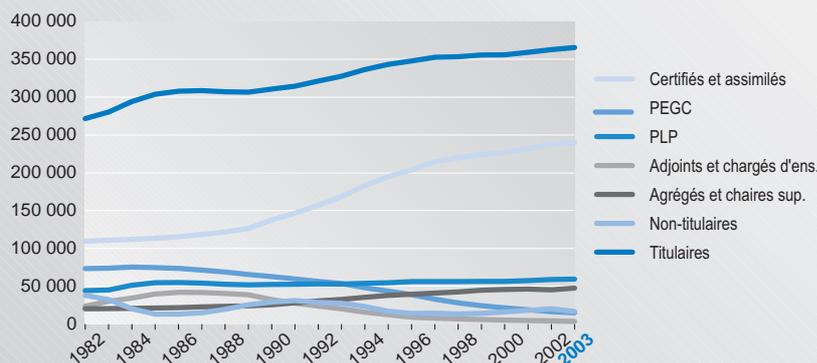
Tableau 1 – Répartition par catégorie d'enseignants des collèges, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels (hors enseignants du premier degré)
Variations entre 2002-2003 et 2003-2004 et % de femmes
France métropolitaine + DOM - Public

Catégorie d'enseignants	Effectifs 2003-2004	% 2003-2004	Effectifs 2002-2003	% 2002-2003	Variation absolue	Variation relative	% de femmes 2003-2004
Chaires supérieures	2 097	0,5	2 154	0,5	- 57	- 2,6	29,8
Agrégés (y compris stagiaires)	46 771	11,7	46 192	11,5	579	1,3	50,9
Certifiés et assimilés (y compris stagiaires)	250 010	62,6	247 464	61,6	2 546	1,0	59,8
Adjoints et chargés d'enseignement	3 936	1,0	4 592	1,1	- 656	- 14,3	48,8
PEGC	16 054	4,0	18 047	4,5	- 1 993	- 11,0	56,8
PLP (y compris stagiaires)	62 619	15,7	61 877	15,4	742	1,2	47,5
Total titulaires et stagiaires	381 487	95,5	380 326	94,6	1 161	0,3	57,0
Non-titulaires	17 983	4,5	21 692	5,4	- 3 709	- 17,1	52,8
Total général	399 470	100,0	402 018	100,0	- 2 548	- 0,6	56,7

Source : DEP B5 (Répartition de service)

Graphique 1 – Évolution du nombre d'enseignants du second degré public de 1982 à 2003

France métropolitaine – Public



La représentation des femmes est fort différente selon les domaines disciplinaires. En effet, elles sont nettement majoritaires (63 %) dans les disciplines générales et celles des services (69 %) et nettement minoritaires dans le domaine de la production (23 %). Au sein d'un même domaine, les

femmes ne sont pas non plus représentées de la même manière. On observe ainsi, pour les disciplines générales, une forte différence entre la philosophie (40 %), la physique-chimie (42 %), les sciences économiques et sociales (45 %), les lettres (76 %) et les langues vivantes (81 %) (tableau 2).

Le pourcentage de femmes est également fort différent selon l'académie d'exercice. Elles sont proportionnellement moins nombreuses à exercer dans les académies des DOM (48,8 %) et ce, particulièrement, en Guyane (42,9 %) et à la Réunion (46,5 %). S'agissant des académies métropolitaines, trois académies ont un pourcentage inférieur à 54 % (Nantes, Caen et Lille) alors que quatre ont un pourcentage supérieur ou égal à 59 % (Grenoble, Lyon, Paris et Versailles).

Un professeur sur trois a plus de 50 ans

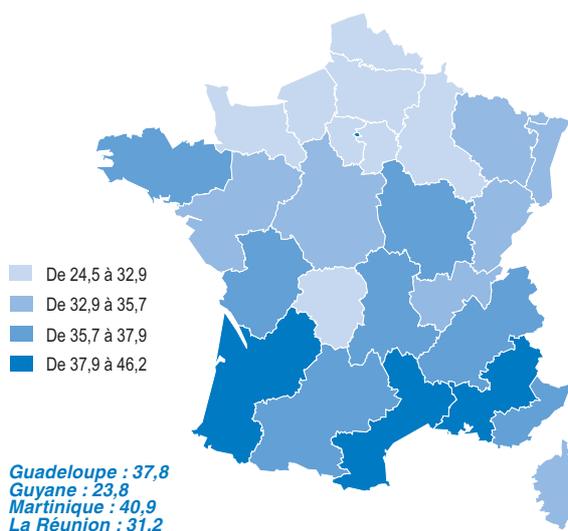
En moyenne, sur l'ensemble de la France, 33,7 % des enseignants ont plus de 50 ans et 14,9 % moins de 30 ans, ce qui implique qu'il y a 2,3 fois plus d'enseignants « âgés » que de « jeunes ».

Le pourcentage des plus de 50 ans varie toutefois fortement suivant les académies. En

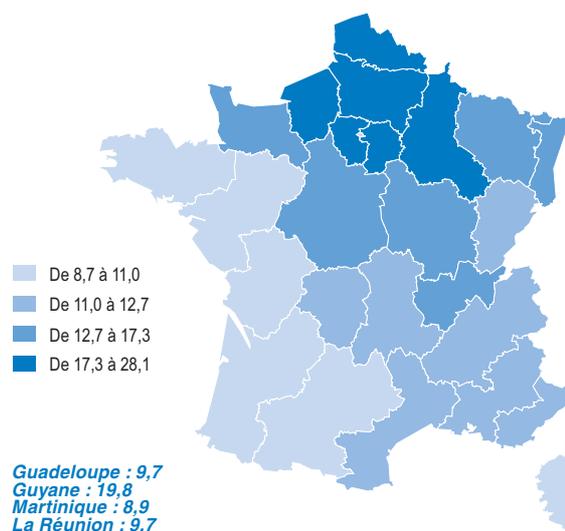
Tableau 2 – Répartition des enseignants selon le groupe de disciplines

Groupe de disciplines	Collèges	Lycées professionnels	Lycées	Total	% de femmes	% de non-titulaires	% de moins des 30 ans	% des plus de 50 ans	Proportion des plus de 50 ans par rapport aux moins de 30 ans
Domaines disciplinaires									
Philosophie	1	15	4 275	4 291	39,6	2,1	8,8	33,0	3,8
Lettres	39 671	11 295	16 808	67 774	76,2	2,6	15,3	38,3	2,5
Langues	34 296	126	24 361	58 783	81,1	3,1	15,3	35,6	2,3
Histoire-Géographie	19 485	31	10 801	30 317	53,2	3,2	15,5	31,3	2,0
Sciences économiques et sociales	–	8	4 173	4 181	45,2	6,7	9,8	27,3	2,8
Mathématiques	26 429	6 006	18 082	50 517	46,0	2,9	14,9	38,2	2,6
Physique-Chimie	8 065	56	14 285	22 406	41,6	4,3	19,8	26,7	1,3
Biologie-Géologie	12 565	13	6 767	19 345	64,2	4,9	22,2	34,4	1,5
Education musicale	6 437	–	184	6 621	58,0	7,5	22,0	14,6	0,7
Arts plastiques	6 489	6	520	7 015	61,8	13,2	12,1	33,4	2,8
Métiers des arts appliqués	–	1 962	1 469	3 431	56,9	13,1	14,6	30,7	2,1
Biotechnologie-Génie biologique et biochimie	197	59	14 35	1 691	63,3	9,9	14,6	23,5	1,6
Total domaine	153 637	19 577	103 158	276 372	63,4	3,7	16,0	34,6	2,2
Domaines technico-professionnels de la production									
Technologie	14 196	18	8	14 222	33,5	3,9	9,6	38,8	4,0
Encadrement des ateliers : industrie	–	3	1	4	25,0	0,0	0,0	50,0	–
Génie industriel	1 398	3 993	1 544	6 935	32,1	18,6	8,7	43,1	5,0
Génie chimique	–	128	64	192	28,1	13,0	14,6	22,9	1,6
Génie civil	774	1 722	1 326	3 822	7,4	14,2	8,0	37,9	4,7
Génie thermique	282	662	406	1 350	4,2	17,6	10,8	39,5	3,7
Génie mécanique	143	5 987	9 165	15 295	3,2	8,6	12,5	33,3	2,7
Génie électrique	15	3 448	5 064	8 527	4,3	3,4	10,5	22,7	2,2
Biotechnologie-Santé-Environnement-Génie biologique	878	3 293	1 032	5 203	91,9	12,8	12,6	25,1	2,0
Hôtellerie : techniques culinaires	70	832	608	1 510	8,8	7,9	7,0	29,8	4,3
Total domaine	17 756	20 086	19 218	57 060	23,1	8,8	10,6	33,9	3,2
Domaines technico-professionnels des services									
Informatique-Télématique	–	1	204	205	6,3	1,5	13,7	22,9	1,7
Industries graphiques	7	148	130	285	26,3	31,9	13,3	33,7	2,5
Autres activités : conduite, navigation	–	501	44	545	5,0	23,7	4,2	32,1	7,6
Métiers d'arts, de l'artisanat et spécifiques	22	321	129	472	27,8	35,8	8,5	38,8	4,6
EFS-Employé technique des collectivités	508	130	33	671	96,0	21,3	8,3	40,2	4,8
Paramédical et social-Soins personnels	–	1 177	1 532	2 709	88,8	13,9	9,2	30,3	3,3
Économie et gestion	88	9 207	17 490	26 785	70,9	4,8	6,7	31,7	4,7
Hôtellerie : services, tourisme	32	678	728	1 438	41,9	4,9	8,5	23,2	2,7
Total domaine	657	12 163	20 290	33 110	69,1	6,9	7,1	31,5	4,4
Enseignement non spécialisé	34	11	8	55	64,2	81,1	15,1	15,1	1,0
Éducation physique et sportive	22 856	2 974	7 037	32 867	46,0	1,0	20,7	28,2	1,4
Total domaine	22 900	2 985	7 045	32 922	46,0	1,1	20,7	28,1	1,4
Ensemble	194 957	54 811	149 702	399 470	56,7	4,5	14,9	33,7	2,3

Part des plus de 50 ans par académie



Part des moins de 30 ans par académie



effet, il passe de 23,8 % en Guyane, 24,5 % à Créteil et 26,2 % à Amiens à 46,2 % à Paris, 40,9 % en Martinique et environ 38 % dans les académies du sud de la France (Montpellier, Bordeaux, Aix-Marseille).

Le pourcentage d'enseignants ayant moins de 30 ans est faible dans les DOM (Martini-

que, Guadeloupe, la Réunion), à Paris et en Corse puisqu'il est inférieur à 10 % dans ces académies. En revanche, il est très élevé à Créteil (28,1 %), et élevé à Reims, Versailles et Amiens (entre 19,3 % et 22,0 %) (tableau 3).

Si l'on rapproche les deux indicateurs précédents, on observe que, pour quatre académies

(Rennes, Bordeaux, Martinique et Paris), la proportion d'enseignants « âgés » est au moins quatre fois plus importante que celle des enseignants « jeunes », alors que ce rapport est inférieur ou égal à 1,5 également dans quatre académies (Versailles, Guyane, Amiens et surtout Créteil (0,9), seule académie où la proportion de « jeunes » est plus importante que celle des « âgés »).

Du point de vue des domaines disciplinaires, la répartition par tranche d'âges est également très différente : le ratio du nombre d'enseignants « âgés » rapporté à celui des « jeunes » est égal à 2,2 pour les disciplines générales et, respectivement, de 3,2 et 4,4 pour celles relevant des domaines de la production et des services. Les plus petits ratios (inférieurs à 1,5) sont observés pour l'éducation musicale (0,7), la physique-chimie (1,3) et l'éducation physique et sportive (1,4), alors que certains dépassent la valeur de 4 (économie et gestion (4,7), génie civil (4,8) et génie industriel (5)) (tableau 2).

La cessation progressive d'activité augmente

Le travail à temps partiel (y compris les cessations progressives d'activité (CPA)) est utilisé par 13,0 % des enseignants titulaires, contre 12,7 % l'année précédente. Les femmes y recourent près de trois fois plus que les hommes (17,6 % contre 6,9 %).

La cessation progressive d'activité représente plus de 40 % des temps partiels et a fortement augmenté à la rentrée 2003 (+ 2 727) alors que la population des enseignants à temps partiel hors CPA a, quant à elle, diminué (- 1 343) (tableau 4).

Tableau 3 – Pourcentage de femmes, de non-titulaires, de moins de 30 ans et de plus de 50 ans par académie
France métropolitaine et DOM

Académies	% de femmes	% de non-titulaires	% de moins de 30 ans	% des plus de 50 ans	Proportion des plus de 50 ans par rapport aux moins de 30 ans
Aix-Marseille	58,5	5,6	12,5	37,9	3,0
Amiens	55,5	4,0	22,0	26,2	1,2
Besançon	55,3	4,4	11,7	34,4	2,9
Bordeaux	57,6	4,1	9,5	38,6	4,1
Caen	53,0	3,4	13,8	31,5	2,3
Clermont-Ferrand	55,8	3,3	12,3	35,8	2,9
Corse	57,9	5,8	8,8	32,9	3,7
Créteil	57,7	6,4	28,1	24,5	0,9
Dijon	56,1	2,7	12,7	37,2	2,9
Grenoble	59,0	4,1	11,7	37,0	3,2
Lille	52,2	4,1	17,7	28,9	1,6
Limoges	55,8	3,5	11,6	39,4	3,4
Lyon	59,9	3,7	13,7	35,4	2,6
Montpellier	56,0	2,8	11,0	37,9	3,4
Nancy-Metz	54,6	4,4	14,3	34,4	2,4
Nantes	53,7	4,2	10,7	34,8	3,3
Nice	58,0	6,0	12,4	36,3	2,9
Orléans-Tours	57,5	3,0	15,4	33,4	2,2
Paris	61,8	4,3	8,7	46,2	5,3
Poitiers	55,6	4,6	10,7	38,3	3,6
Reims	55,0	3,9	19,3	29,4	1,5
Rennes	54,1	4,5	8,9	35,7	4,0
Rouen	57,0	3,1	17,3	28,2	1,6
Strasbourg	55,7	2,9	13,5	35,4	2,6
Toulouse	58,8	5,9	10,9	36,9	3,4
Versailles	62,6	5,3	20,9	30,0	1,4
France métropolitaine	57,0	4,4	15,1	33,6	2,2
Guadeloupe	50,2	8,9	9,7	37,8	3,9
Guyane	42,9	20,3	19,8	23,8	1,2
Martinique	54,5	7,0	8,9	40,9	4,6
Réunion	46,5	3,6	9,7	31,2	3,2
DOM	48,8	7,3	10,5	34,2	3,3
France métropolitaine + DOM	56,7	4,5	14,9	33,7	2,3

Source : DEP B5 (Répartition de service)

Lecture : pour l'académie de Versailles la proportion des 50 ans par rapport aux 30 ans est égale à 1,4, il y a donc 1,4 fois plus d'enseignants de plus de 50 ans que de moins de 30.

Tableau 4 – Personnel enseignant titulaire à temps partiel
France métropolitaine + DOM

Corps ou grade	Effectif à temps partiel 2003-2004	dont effectif en CPA 2003-2004	Effectif à temps partiel 2002-2003	dont effectif en CPA 2002-2003	Variation temps partiel absolue	Variation effectif en CPA absolue	% temps partiel 2003-2004			
							Ensemble	Hommes	Femmes	55 ans
Chaires supérieures et agrégés	4 108	1 494	3 953	1 264	155	230	8,4	4,2	12,5	19,1
Certifiés et assimilés	34 452	12 535	33 466	10 730	986	1 805	13,7	6,9	18,2	35,9
Adjoints et chargés d'enseignement	705	404	758	356	- 53	48	17,9	11,8	24,3	36,6
PEGC	4 599	3 445	4 623	3 159	- 24	286	28,6	23,9	32,2	45,6
PLP	5 896	2 645	5 576	2 287	320	358	9,4	4,9	14,0	27,5
Total	49 760	20 523	48 376	17 796	1 384	2 727	13,0	6,9	17,6	33,5

Source : DEP B5 (Répartition de service)

À partir de 55 ans, les personnes en cessation progressive d'activité représentent presque la totalité des personnels à temps partiel (environ 90 %). À ces âges, un professeur sur trois est à temps partiel. On remarque également que si cette modalité d'exercice n'est pas très utilisée par les hommes avant 55 ans, il n'en est pas de même pour la cessation progressive d'activité. En effet, à 35 ans, il y a dix fois plus de femmes à temps partiel que d'hommes. En revanche, à 57 ans, ce rapport n'est plus que de deux (graphiques 2 et 3).

Deux HSA en moyenne pour les enseignants qui en effectuent

À la rentrée 2003, 422 500 heures supplémentaires année (HSA) ont été attribuées aux 399 500 enseignants, soit, en moyenne, 1,1 HSA par enseignant.

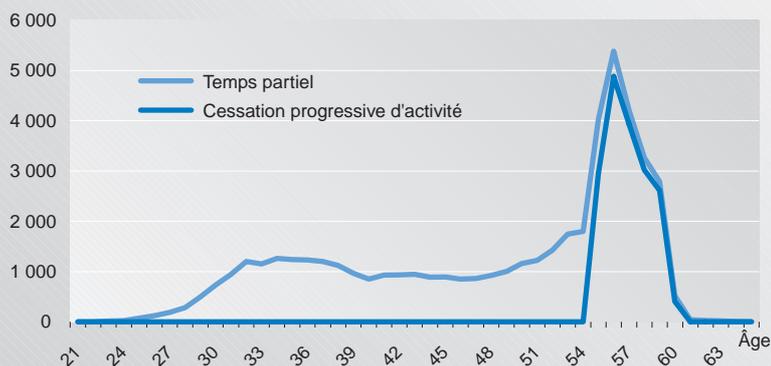
Globalement, près de la moitié des enseignants (45 %) n'effectue aucune HSA. Si l'on ne considère que les professeurs ayant un service à temps complet – condition pour pouvoir en bénéficier –, ce pourcentage est de 37 %, soit un peu plus d'un enseignant sur trois. Par ailleurs, parmi les enseignants effectuant des HSA, ils sont 40 % à en effectuer au plus une, 30 % un nombre compris entre un et deux, et seulement 3 % plus de cinq. Aussi, les personnes qui ont comptabilisé dans leur service des HSA, en effectuent en moyenne deux.

La répartition du nombre de professeurs à temps complet, selon leur catégorie, effectuant dans leur service des HSA révèle des disparités importantes. En effet, alors que les professeurs de chaire supérieure sont 89 % et les agrégés 75 % à effectuer des HSA, les non-titulaires ne sont que 38 %.

Les enseignants les plus jeunes (30 ans et moins) et, dans une moindre mesure, les plus âgés (plus de 50 ans) sont ceux qui, proportionnellement effectuent le moins de HSA avec un nombre moyen par enseignant, en

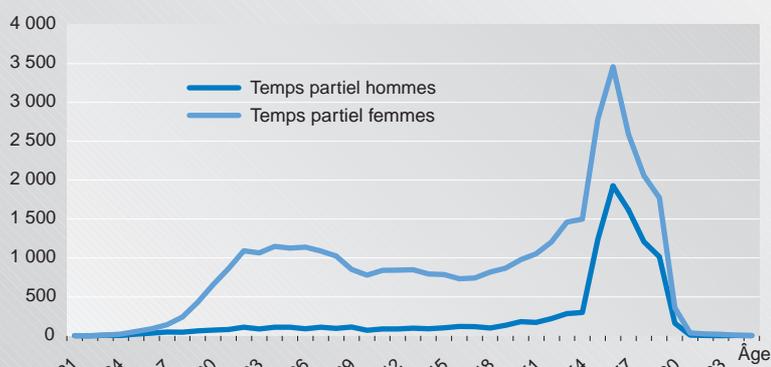
Graphique 2 – Les effectifs à temps partiel et en cessation progressive d'activité selon l'âge

France métropolitaine + DOM



Graphique 3 – Les effectifs à temps partiel selon l'âge et le sexe

France métropolitaine + DOM



effectuant, inférieur à la moyenne (1,8). Ce sont les enseignants de la tranche d'âge 41-50 ans qui font, en moyenne, le plus de HSA (2,1) (graphiques 4 et 5).

Répartition académique des HSA : quatre groupes se distinguent

La répartition académique du nombre moyen de HSA et du pourcentage d'enseignants en bénéficiant révèle également de fortes disparités. L'académie de la Guyane possède les deux valeurs les plus basses avec 39 % de professeurs et une moyenne de 1,4 HSA

par enseignant. Les autres académies peuvent se répartir en quatre groupes (graphique 6).

Le groupe 1, qui recouvre la moitié des académies, se caractérise par des valeurs aux deux indicateurs inférieures à la moyenne nationale, comme par exemple Nancy-Metz (53 % de professeurs et une moyenne de 1,7 HSA par enseignant en effectuant), la Corse (48 % et 1,8) ou encore Poitiers (57 % et 1,6).

Le groupe 2 se distingue par un pourcentage d'enseignants effectuant des HSA inférieur à la moyenne et un nombre moyen de HSA effectuées légèrement supérieur à la moyenne (Paris 55 % et 2,1, Lille 59 % et 2,1).

Dans le groupe 3 se trouvent positionnées les académies ayant des valeurs aux deux

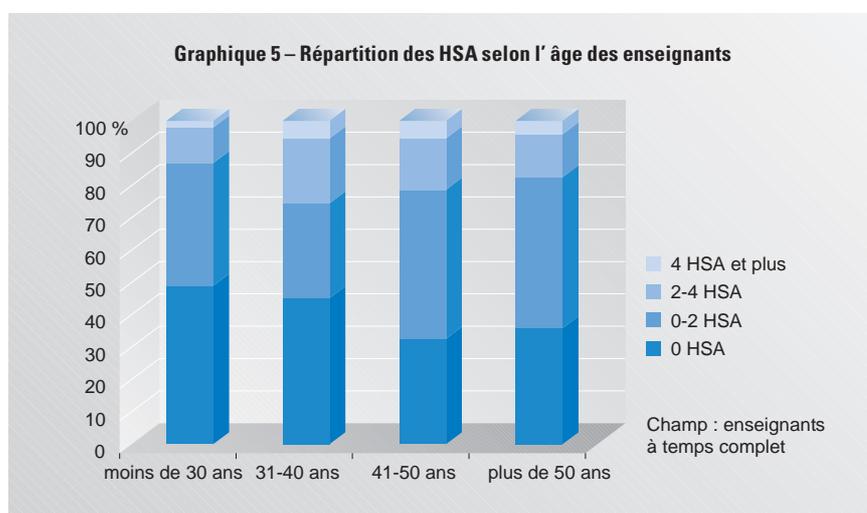
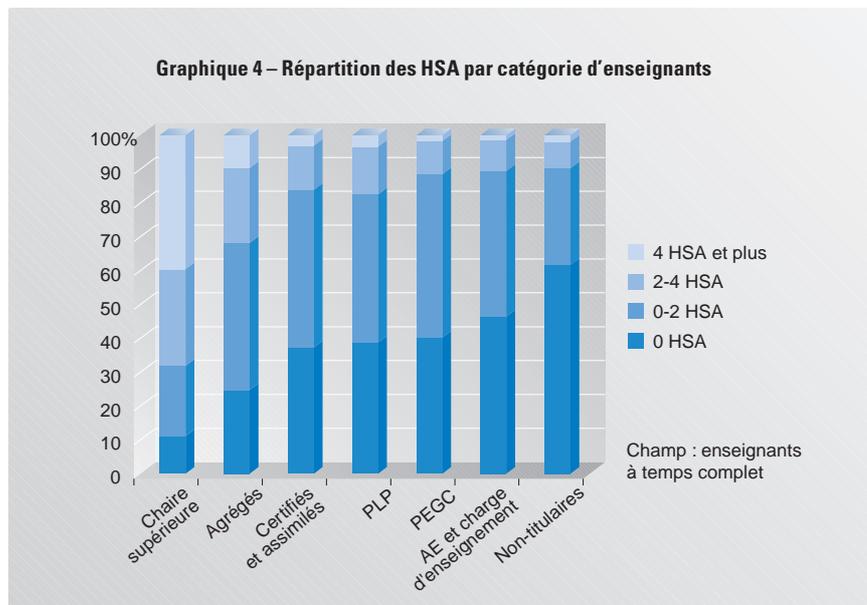
indicateurs supérieures à la moyenne nationale (Versailles (75 % et 2,2) et Créteil (65 % et 2,2)).

Le groupe 4, qui regroupe près d'une académie sur trois, se caractérise par un pourcentage d'enseignants effectuant des HSA supérieur à la moyenne et un nombre moyen de HSA effectuées légèrement inférieur à la moyenne (Caen 70 % et 1,9, Amiens 69 % et 1,9).

Moins de femmes et plus de non-titulaires dans les DOM

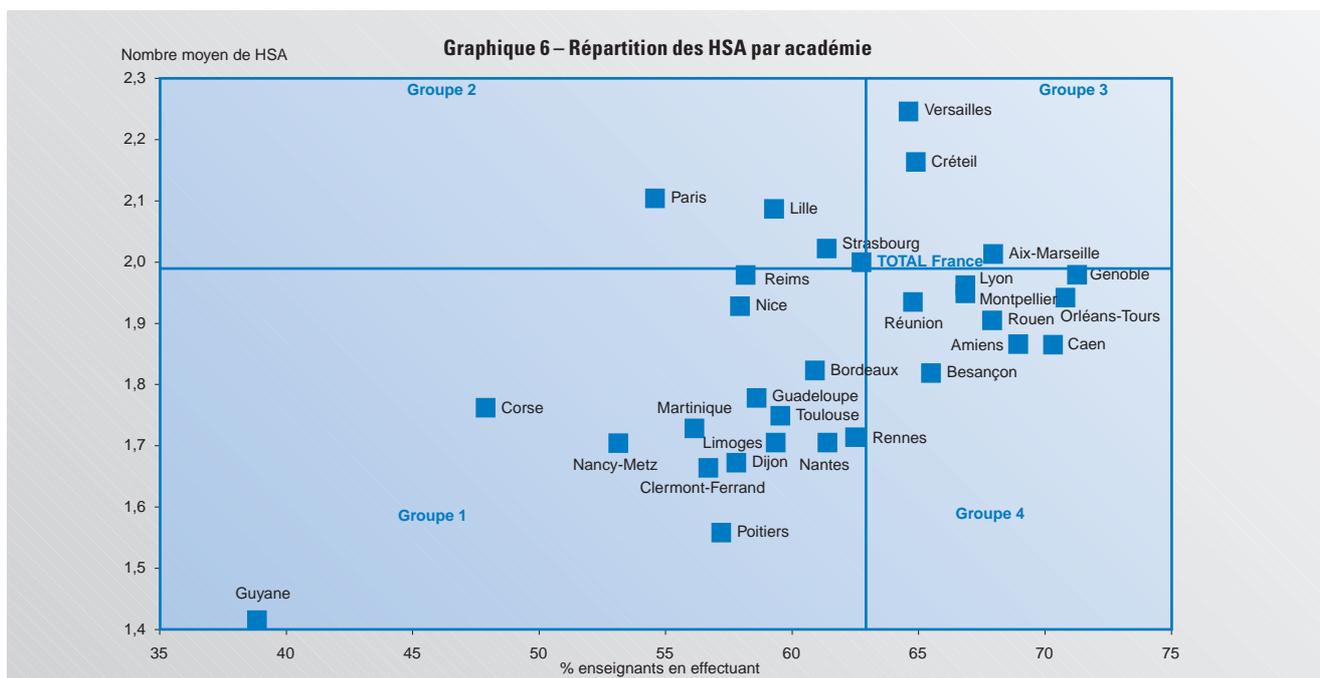
Globalement, les femmes ne sont pas majoritaires dans les DOM (48,8 %) contrairement à la France métropolitaine (57 %). Le pourcentage de femmes est en effet inférieur à celui de la France métropolitaine pour toutes les académies, particulièrement en Guyane (42,9 %) et à la Réunion (46,5 %). Le pourcentage de non-titulaires dans les DOM diffère également de celui de la France métropolitaine. En effet, celui-ci est plus élevé (4,5 % sur l'ensemble des DOM contre 4,4 % en France métropolitaine), notamment en Guyane, où il atteint 20,3 % et, dans une moindre mesure, en Guadeloupe (8,9 %) et en Martinique (7 %). En revanche, ce pourcentage est inférieur à celui observé en moyenne dans les académies de la métropole pour la Réunion (3,6 %).

La proportion d'enseignants « jeunes » est égale à 10,5 %. Les valeurs prises par cet indicateur sont inférieures à 10 % pour toutes les académies, à l'exception de la



Guyane pour laquelle la valeur observée (19,8 %) est même supérieure à celle de la métropole (15,1 %). Pour les enseignants « âgés »,

le pourcentage global est égal à 34,2 %, valeur légèrement supérieure à celle observée en métropole (33,6 %), et varie de 23,8 % en Guyane à 40,9 % en Martinique.



Le nombre de professeurs « âgés » rapporté à celui des « jeunes » est égal à 3,3 dans les DOM alors qu'il est de 2,2 pour la métropole.

Il y a donc proportionnellement plus de professeurs « âgés » dans les académies des DOM et en particulier en Martinique. Notons

toutefois que, pour la Guyane, cette situation n'est pas observée (*tableau 3*).

Philippe Clément, DEP B5

Définitions

Plusieurs catégories d'enseignants, titulaires ou non-titulaires, assurent les cours dans les établissements du second degré.

Les titulaires sont répartis en plusieurs corps et grades :

- les agrégés et les professeurs de chaire supérieure qui, choisis parmi les agrégés, enseignent dans les classes préparatoires aux grandes écoles ;
- les certifiés et assimilés, titulaires d'un CAPES, CAPET ou du CAPEPS, bi-admissibles (certifiés ayant été deux fois admissibles à l'agrégation et bénéficiant d'une rémunération indiciaire spécifique) ;
- les adjoints et chargés d'enseignement, anciens corps d'intégration des maîtres auxiliaires ;
- les professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) ;
- les PLP, y compris les chefs de travaux lorsqu'ils ont une activité d'enseignement.

Dans cette *Note d'Information*, les stagiaires sont toujours regroupés avec les titulaires de la catégorie correspondante.

Les non-titulaires sont en très grande majorité des maîtres auxiliaires et des professeurs contractuels occupant un poste à l'année.

La cessation progressive d'activité

Forme de travail à mi-temps concernant des agents âgés de 55 ans au moins, totalisant vingt-cinq ans de service effectif et qui ne peuvent obtenir une pension de retraite à jouissance immédiate. Les bénéficiaires perçoivent le traitement correspondant au mi-temps augmenté d'une indemnité égale à 30 % du traitement indiciaire brut correspondant à un temps plein.

Source et champ de l'enquête

Les données présentées résultent de l'exploitation de l'enquête annuelle sur le service des enseignants du second degré public. Elles sont issues de fichiers informatiques extraits pour la rentrée 2003 des bases relais constituées à partir du module « répartition de service » du logiciel GEP implanté dans les établissements.

Cette *Note d'Information* concerne donc le personnel enseignant affecté en lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), lycées professionnels (LP) et collèges publics dépendant de l'Éducation nationale – y compris les classes post-baccalauréat des lycées (sections de techniciens supérieurs ou classes préparatoires aux grandes écoles) et les SEGPA des collèges – exerçant une activité d'enseignement en formation initiale devant élèves pour l'ensemble de l'année scolaire. Les enseignants faisant fonction de chef de travaux qui ne dispensent pas au moins une heure d'enseignement *stricto sensu* ne sont donc pas pris en compte, les documentalistes non plus.

On ne peut donc pas comparer directement les effectifs recensés ici avec les effectifs provenant d'autres sources sur le personnel enseignant (par exemple avec ceux de la *Note d'Information* sur le personnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ou ceux de l'enquête annuelle sur les maîtres auxiliaires, etc.).

Certains groupes d'enseignants, bien qu'ayant une affectation pour toute l'année scolaire en établissements du second degré, ne sont pas pris en compte. Ce sont :

- les enseignants des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) ;
- les enseignants des disciplines religieuses (catholique, protestante ou israélite) exerçant dans les académies de Nancy-Metz ou de Strasbourg ;
- les instituteurs, professeurs des écoles et instituteurs suppléants affectés dans le second degré. Du fait de leur double appartenance au primaire et au secondaire, la reconstitution de leur service à partir du système de gestion EPP, dédié au second degré, n'est pas toujours parfaite.